



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

orthophonistes

Question écrite n° 52658

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les attentes et les revendications des orthophonistes. En effet, les orthophonistes se sont engagés depuis de nombreuses années dans une maîtrise qualitative de leur exercice. Toutefois, l'orthophonie manque encore structurellement, réglementairement et budgétairement d'une reconnaissance de la part de la nation. Aussi, il souhaiterait connaître l'ensemble des mesures envisagées par le Gouvernement à l'égard des orthophonistes.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52658

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 octobre 2000, page 5980